

Appendix
(H.)
26th Feby

Mr. *Angus Brownson*, was again called, and being interrogated, answered as follows :

I am acquainted with the site of the proposed Bridge over the River Yamaska. There is a large travel from the Eastern side of Yamaska, and from Drummondville and the adjoining Townships over this site. The people at, and about Sorel, and on the South Shore, generally go over to Three Rivers by that route. The Ferry in the Spring and Autumn is dangerous.

M. *Angus Brownson* a été de nouveau appelé, et après avoir été interrogé, il a répondu comme suit :

Appendice
(X.)
26 Fév.

Je connais l'endroit où l'on se propose de bâtir le Pont sur la Rivière Yamaska. Il passe considérablement du monde de la partie Est de Yamaska, de Drummondville, et des Townships voisins, par cet endroit. Les habitans de Sorel et des environs, et ceux de la Rive Est, se rendent généralement aux Trois-Rivières, par cette route. La traverse est dangereuse le printemps et l'automne.

Thursday, 10th January, 1833.

In Committee on Roads and Public Improvements.

PRESENT : Messrs. *Stuart, Déligny, Bureau, Archambeault* and *Thibaudeau*.

Mr. STUART in the Chair,

Read the Petition of the *Notables* of the upper part of the County of Yamaska.

Alexander Stevenson, Esquire, Civil Engineer, was called, and being interrogated, answered as follows :

I have known the River Yamaska since the year 1813. In 1827 I ascended the Eastern branch of the River Yamaska from the Forks, in boats, for 30 miles. I have traversed the Farnham branch in Farnham. I am acquainted generally with the navigation of this River. It is susceptible of improvement from its mouth in the Township of Farnham to the foot of the Yamaska Mountain. The expense of obtaining Surveys, Levels, Estimates, &c. for the improvement of this River, might cost about £250. The River is navigable from the Village of St. Hyacinthe to above St. Césaire, a distance of about 24 miles, for schooners of the burthen of from 60 to 70 tons, likewise from the Forks to the foot of the Rapids, near the Yamaska Mountain, a dis- of $4\frac{1}{2}$ miles.

Jeudi, 10 Janvier 1833.

En Comité sur les Chemins et les Améliorations Publiques.

PRESENS :—MM. *Stuart, Déligny, Bureau, Archambeault* et *Thibaudeau*.

M. STUART au Fauteuil.

Lu la Pétition des Notables de la partie Supérieure du Comté de Yamaska.

Alexander Stevenson, Ecuyer, Ingénieur Civil, a été appelé, et étant interrogé, il a répondu comme suit :

Je connais la Rivière Yamaska depuis l'année 1813. Je suis monté en bateau en 1827 dans la Branche Est de la Rivière Yamaska, depuis les Fourches, une distance de 30 milles. Je suis passé sur la Branche de Farnham dans Farnham. Je connais généralement la navigation de cette Rivière. Elle est susceptible d'amélioration depuis son embouchure dans le Township de Farnham jusqu'au pied de la Montagne d'Yamaska. Les frais qu'il faudrait faire pour examiner la rivière, en tirer le niveau et faire des estimations, etc., à l'effet d'améliorer cette rivière, pourraient se monter à £250. Cette rivière est navigable depuis le Village de St. Hyacinthe jusqu'au dessus de St. Césaire, distance d'environ 24 milles pour des goélettes du port de 60 à 70 tonneaux, et aussi depuis les Fourches jusqu'au pied des Rapides près de la Montagne de Yamaska, distance de $4\frac{1}{2}$ milles.

Thursday, 24th January, 1833.

In Committee on Roads and Public Improvements.

PRESENT : Messrs. *Stuart, Bureau, Blanchard, Larue, Goodhue, Déligny, Archambeault, Davis et Dionne*.

Mr. STUART in the Chair.

André Simon, Esquire, Member of the House, was called before the Committee, and being interrogated, on the subject of the Petition of divers Inhabitants of the Parish of Baie St. Paul, County of Saguenay, answered as follows :

The River in question is about 150 feet wide, and about 300 or 400 feet wide in time of floods. The wharves on

Jeudi, 24 Janvier 1833.

En Comité sur les Chemins et les Améliorations Publiques.

PRESENS :—MM. *Stuart, Bureau, Blanchard, Larue, Goodhue, Déligny, Archambeault, Davies et Dionne*.

M. STUART au Fauteuil.

André Simon, Ecuyer, Membre de la Chambre a été appelé devant le Comité, et étant interrogé sur le sujet de la Pétition de divers Habitans de la Paroisse de la Baie St. Paul, Comté de Saguenay, a répondu comme suit :

La Rivière en question a, dans son cours ordinaire, 150 pieds de largeur, et dans les plus grosses eaux 300 à